

LE PETIT JOURNAL DE SAINT SALVADOUR

Numéro 5 - Avril 2021

Bonjour à toutes et à tous,

Ce premier trimestre a été malheureusement toujours marqué par des restrictions liées à cette « fichue » pandémie. Les mesures sanitaires sont à nouveau renforcées (reconfinement qui ne dit pas son nom). La campagne de vaccination, après avoir piétiné, va, je l'espère, s'accélérer, contribuant ainsi à une amélioration de notre mode de vie.

Il faut cependant aller de l'avant : pour l'équipe municipale, c'est le temps de la préparation budgétaire. Vous en trouverez les détails dans ce bulletin.

Notre volonté est forte de réaliser des investissements évoqués pendant la campagne électorale : voierie, cuisine et bar de la salle polyvalente, valorisation des œuvres d'Antoine PAUCARD. Il faut aussi achever d'autres projets : réagencement de la mairie en vue de l'accueil de l'agence postale, mise en place de l'adressage : de nombreuses demandes de subventions ont donc été déposées.

Deux dossiers inattendus, que nous devons traiter en urgence, sont apparus :

- ✓ la remise en conformité du plan d'eau, suite à un courrier de la Préfecture indiquant que la demande d'autorisation trentennale d'exploitation était caduque depuis 2006*.
- ✓ la remise aux normes de sécurité incendie de la salle polyvalente (qui, selon le SDIS, n'a jamais bénéficié d'une autorisation officielle d'exploitation*).

Ces surcoûts imprévus obligent par conséquent à « réduire la voilure » sur d'autres investissements.

Nous espérons que les premières réalisations pourront s'amorcer rapidement.

Que le printemps soit, pour chacune et chacun d'entre vous, propice à une vie plus tranquille. En attendant, prenez soin de vous !

Très cordialement
Votre Maire
Pierre-Marie CAPY



*Dossiers consultables en Mairie.

Compte rendu du conseil municipal du samedi 20 février 2021 à 9h30

Présents :

Mesdames COURTOIS Audrey, JEGO Stéphanie, MAGNAUDEIX Chrystelle, SENECHAL Dominique, WENZ Delphine.

Messieurs CAPY Pierre-Marie, BIZET Gérard, FUENTES David, LEYRAT Franck.

Excusés :

Monsieur ACCOU Maxime, pouvoir donné à Monsieur LEYRAT Franck.

Monsieur DEBRET Guillaume, pouvoir donné à Monsieur CAPY Pierre-Marie.

Ordre du jour :

TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

Des devis ont été demandés afin de refaire l'ensemble de la cuisine ainsi que l'espace bar qui doit être reconfiguré avec un espace P.M.R (personne à mobilité réduite).

Une délibération est prise pour solliciter des subventions aux différents organismes : Etat (**Dotation Etat aux Territoires Ruraux**) et Conseil Départemental, afin de pouvoir financer ces travaux, d'un montant de 26 000 €.

MUTUALISATION AGENCE POSTALE - MAIRIE

Les devis s'élèvent à 32 000 €. La Poste s'engage à financer les travaux à hauteur de 50 %.

Une délibération est prise pour demander des subventions au Conseil Départemental et à l'Etat (D.E.T.R) pour les 50 % restants.

ACHAT TERRAIN MME DELAMAIRE

Un courrier en date du 18 décembre 2020 de la Direction Départementale des Territoires nous indiquait que le Plan d'eau « le Pré Châton » n'avait plus d'existence légale depuis 2006 (demande d'autorisation trentennale non renouvelée).

La Commune est donc dans l'obligation de déposer un dossier « LOI SUR L'EAU ». Ce dernier est confié au Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de la Corrèze (CPIE). Les premières observations font apparaître qu'en aval du plan d'eau, il n'y a pas de terrain pour réaliser un bassin de décantation.

La propriétaire des parcelles jouxtant la station d'épuration, Mme DELAMAIRE, a donné son accord pour vendre trois parcelles au prix de 1 000 €.

Une demande de subvention sera faite auprès des services de l'Etat (D.E.T.R) afin de financer ce projet.

PROJET PAUCARD

Le cahier des charges étant terminé, le dossier est mis en ligne sur 2 plateformes d'appels d'offres afin de trouver des prestataires.

La date de remise des dossiers est fixée au 15 mars 2021 à 12 heures.

CONTRACTUALISATION CITEOS

Renouvellement annuel d'une convention avec l'organisme CITEOS pour l'entretien de l'éclairage public.

ADRESSAGE NUMEROTATION

Toutes les routes de la commune doivent être nommées.

Chaque maison, en complément de l'adresse actuelle, se verra attribuer un numéro avec le nom de la voie correspondante.

Une réunion publique de présentation avec LA POSTE sera organisée.

TOURISME

La Commission Tourisme du Conseil Municipal s'est réunie et a rencontré l'Office du Tourisme Intercommunal (OTI) afin de faire le point sur nos projets et nos installations touristiques :

Les projets proposés par la commune (valorisation des œuvres Paucard, chemins de randonnées, habitats insolites) ont retenu l'attention de l'OTI.

COMMISSIONS TULLE AGGLO

Un point est fait avec les conseillers qui se sont inscrits dans une commission au sein de Tulle Agglo.

Toutes les commissions se sont réunies au moins une fois (mise en place et bilan de la précédente mandature).

Questions diverses :

SITE INTERNET COMMUNE : le site est en préparation. Les associations de la commune ont été contactées et ont donné leur accord pour figurer sur ce site.

PAGE FACEBOOK : La page Facebook de la campagne électorale doit à présent être désactivée. Une nouvelle page Facebook de la commune doit être créée.

PLAN D'EAU - PECHE : la pêche doit ouvrir le 6 mars 2021, la commande de truites a été faite. Prix des cartes de pêche : 60 € annuelle et 6 € journalière (tarifs inchangés).

MISE A L'ETUDE D'UN MARCHE DE PRODUCTEURS : Une délégation d'élus va prendre contact avec l'association « 5 à 7 » qui organise ce dispositif à Madranges.

ASTREINTES DU PERSONNEL TECHNIQUE LES WEEK ENDS : depuis que Thibault Marthon ne travaille plus qu'à mi-temps sur la commune, le problème des astreintes de week-end risque de se poser. La répartition de ces astreintes est donc à réorganiser : en cas d'absence ou d'indisponibilité des agents municipaux, celles-ci seront assurées par des élus.

RENCONTRE AVEC SAINT SALVADOUR ANIMATION ET LA SOCIETE DE CHASSE :

Ces deux associations vont acquérir une remorque réfrigérée et ont fait une demande de stockage dans les ateliers municipaux : accord de principe de la commune, à confirmer selon la place disponible.

150^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA REPUBLIQUE : un courrier ministériel, qui encourage les collectivités à matérialiser cet anniversaire, a été reçu en Mairie. Pour notre commune, l'équipe municipale a décidé de la mise en place d'une plaque « LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE » au fronton de la Mairie.

* * * * *

Compte rendu du conseil municipal du vendredi 5 mars 2021 à 19 h

Présents :

Mesdames COURTOIS Audrey, JEGO Stéphanie, MAGNAUDEIX Chrystelle, SENECHAL Dominique, WENZ Delphine.
Messieurs CAPY Pierre-Marie, ACCOU Maxime, BIZET Gérard, DEBRET Guillaume, FUENTES David, LEYRAT Franck.

Ordre du jour :

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Compte Administratif 2020 est présenté aux membres du Conseil Municipal par Madame TERRASSOUX, Trésorière de Seilhac.

Il en ressort les éléments suivants :

- *Excédent de fonctionnement* : 93 117 €
- *Excédent d'investissement* : 61 825 €

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRIFICATION ET D'ENERGIE DE LA CORREZE (FDEE 19)

La participation à la FDEE 19 s'élève à 1 686 €. Cette somme peut, soit être soumise à prélèvement sur les impôts des administrés, soit être prévue au budget municipal : c'est cette dernière option qui est retenue.

SURVEILLANCE DE BAINNADE 2021

La proposition de convention avec le SDIS, concernant la surveillance de baignade pour 2021 est renouvelée : la baignade sera surveillée du 3 juillet au 29 août, de 13h30 à 19h30 (sauf le mardi).

DEBAT PREPARATOIRE AU BUDGET

Investissement : le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un projet de simulation d'investissements pour le budget 2021 : la somme de 200 000 € est disponible.

Fonctionnement : il faudra prévoir au budget de fonctionnement un montant dédié à l'organisation du comice agricole qui doit avoir lieu le **samedi 14 Août**, en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Questions diverses :

VITESSE AU NIVEAU DU LOTISSEMENT ET DE LA CHAPOUILLE :

A la demande d'administrés qui trouvent que les véhicules roulent vite, le Maire a demandé au Conseil Départemental d'installer des appareils pour calculer le nombre de passages et la vitesse des véhicules qui circulent sur ces deux voies. Le compte-rendu du Conseil Départemental indique très peu de vitesses excessives sur ces deux routes. Le Conseil Municipal acte qu'il n'est par conséquent pas nécessaire d'intervenir.

ELECTIONS DES 13 ET 20 JUIN 2021 :

Deux élections auront lieu simultanément les 13 et 20 Juin 2021, à savoir les élections départementales et régionales. **Les bureaux de vote seront installés dans la salle polyvalente.**

« BALADE EN CORREZE » :

Le Conseil Départemental organise tous les ans une journée de balade dans différentes communes du territoire. En 2021, Saint Salvadour a décidé de participer à cette action et a choisi un circuit, en partenariat avec l'Association « Détente et Amitié ».

Cette balade se déroulera le **Samedi 17 Juillet 2021**. Il y a donc lieu de prévoir du ravitaillement en « boissons, café et goûters ».

DEMANDES DE TRAVAUX DIVERS :

- Réfection d'un chemin à la « Croix Blanche »
- pose d'un miroir au carrefour « Chevant – route de Plumauzel »

La commission voirie examinera ces deux dossiers.

SUPPORTS CONTAINERS ORDURES MENAGERES :

En partenariat avec Tulle Agglo, 10 supports pour les containers ont été installés par les employés municipaux (dotation 2020). 10 autres sont prévus pour l'année 2021.

PAGE FACEBOOK COMMUNE DE ST SALVADOUR :

Guillaume DEBRET s'est occupé de créer une nouvelle page Facebook pour la commune de Saint Salvador.

MARCHE DE PRODUCTEURS :

La délégation s'est rendue à Madranges afin d'observer leur dispositif de mise en œuvre. Serait-il possible d'en faire autant à Saint Salvador ? le Conseil Municipal y est unanimement favorable. Cette équipe d'élus va étudier le sujet, tant sur le plan pratique que règlementaire.

* * * * *

Compte rendu du conseil municipal du samedi 27 mars 2021 à 9 h 30

Présents

Mesdames COURTOIS Audrey, MAGNAUDEIX Chrystelle, SENECHAL Dominique, WENZ Delphine.
Messieurs CAPY Pierre-Marie, ACCOU Maxime, BIZET Gérard, FUENTES David, LEYRAT Franck.

Excusés :

Monsieur DEBRET Guillaume, pouvoir donné à Monsieur LEYRAT Franck.
Madame JEGO Stéphanie, pouvoir donné à Monsieur FUENTES David.

Ordre du jour :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Il a été présenté par Mme TERRASSOUX (cf. document en page suivante).

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Mme TERRASSOUX explique que la réforme fiscale de 2017 prévoyait à terme la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, ainsi que la fusion des bases départementales et communales des taxes foncières à partir de cette année.

Pour rappel les taux 2020 étaient les suivants :

	<i>Taux d'imposition à Saint-Salvador</i>	<i>Taux d'imposition des communes de taille comparable (moyenne)</i>
Foncier bâti	4,63 %	11,67 %
Foncier non bâti	55,30 %	77,31 %

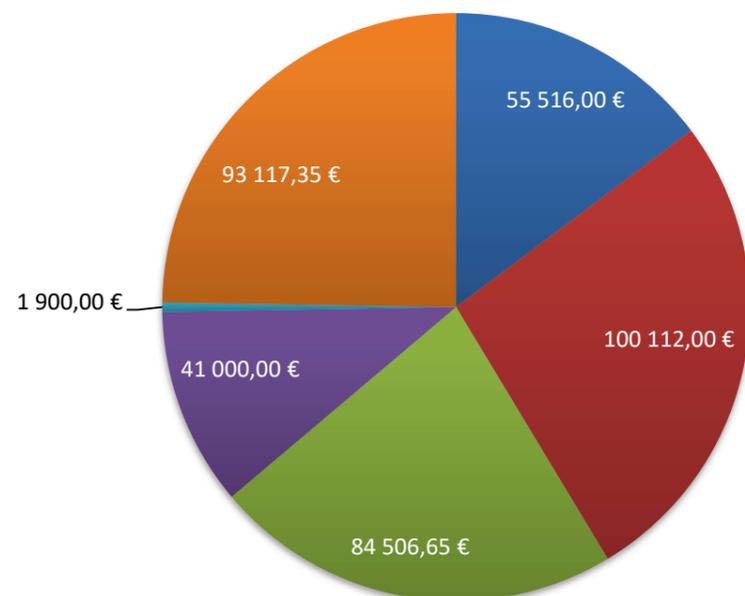
L'année dernière, malgré la recommandation du réseau d'alerte de la Préfecture, nous avons fait le choix de ne pas augmenter la part communale.

Cette année, nous avons fait le choix inverse. Deux propositions étaient en débat : soit 1%, soit 2%. Après débat, il a été retenu une augmentation de 1% (6 voix contre 5).

BUDGET 2021

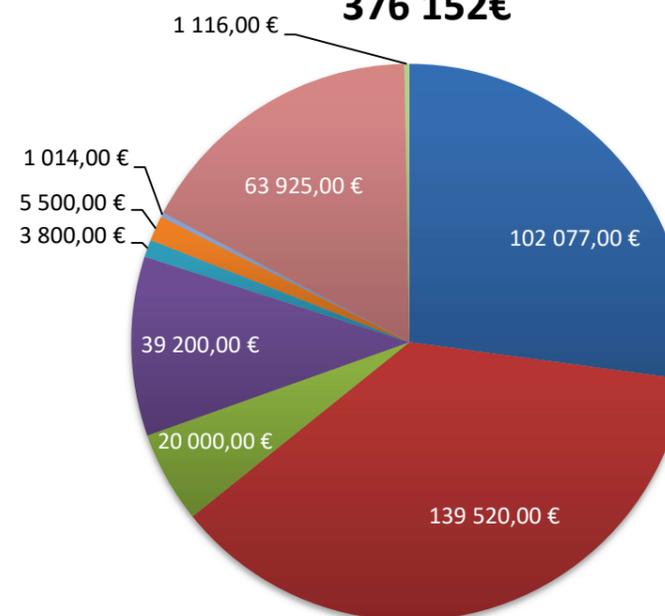
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes 376 152€



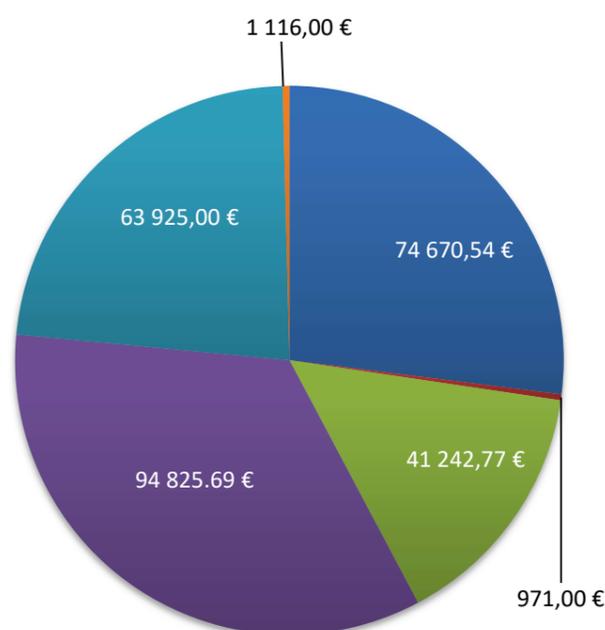
- Produits et services (Tulle agglo, la poste, syndicat des eaux Puy La Forêt)
- Impôts et taxes (Etat)
- Dotations (Etat)
- Produits gestion courante (Loyers, régie communale)
- Autres produits (Annulation de factures / mandats)
- Report recettes 2020

Dépenses 376 152€



- Charges à caractère général (Fluides, combustibles, voirie, maintenance, assurances)
- Charges de personnel
- Remboursement de prestations à Tulle Agglo
- Charges de gestion courante (Indemnités élus, forfait écoles, subventions associations)
- Charges financières (Intérêts d'emprunts et frais de comptes)
- Charges exceptionnelles
- Dotation aux provisions (créances douteuses)
- Virement à la section d'Investissement
- Opération d'ordre transfert investissement

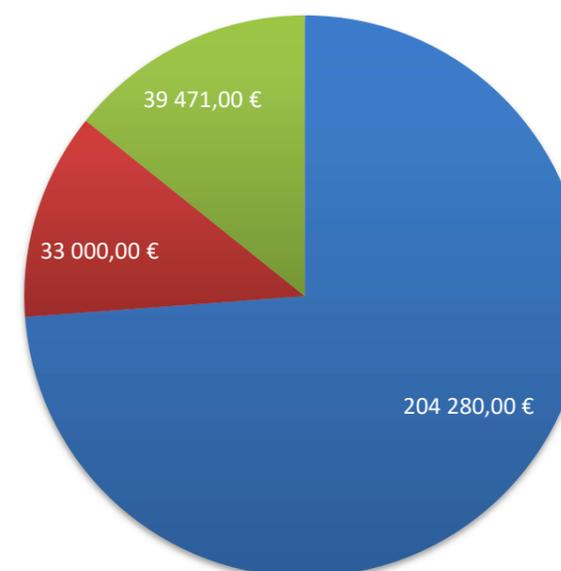
Recettes 276 751€



SECTION D'INVESTISSEMENT

- Subventions (Département, Etat, agence de l'eau, fonds européens, la Poste)
- Dépôt et cautionnement
- Récupération de la TVA
- Report recettes 2020
- Virement depuis la section de fonctionnement
- Opération d'ordre recettes fonctionnement

Dépenses 276 751€



- Immobilisations corporelles : numérotation des rues, voirie, projet Paucard, salle polyvalente (travaux et mise aux normes sécurité incendie), regroupement poste/mairie, plan d'eau : achat terrain et travaux de remise aux normes.
- Reste à réaliser
- Emprunts et dettes assimilées

APPEL A PROJET POUR LA CONSERVATION ET LA VALORISATION DE L'ŒUVRE D'ANTOINE PAUCARD

Suite à l'appel d'offre lancé (cf. conseil municipal du 20 février), 3 entreprises ont candidaté.

Le comité de pilotage (Région, Département, Agglo, Office du tourisme, Archives départementales, DRAC, et 3 élus) a examiné les dossiers et établi un classement selon des critères d'évaluation officiels fournis par le service juridique du Conseil Départemental.

Le conseil municipal, après de longs débats, décide de donner suite à cet appel d'offre en retenant l'organisme CRMT (Centre Régional de Musiques Traditionnelles, dont le siège est à Seilhac), arrivé en tête du classement : dossier jugé complet par le comité de pilotage, avec le devis le moins cher (14 900 €).

Une demande de subvention fonds européens LEADER sera déposée (subvention possible à hauteur de 80 %). Cette délibération a été approuvée à la majorité (2 votes contre et 1 abstention).

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Créées par la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, les lignes directrices de gestion sont désormais obligatoires dans chaque collectivité territoriale ou établissement public.

Règlementairement, ce document, établi par la collectivité selon des critères qu'elle aura elle-même définis, est un document de référence qui fixe les orientations générales à mettre en œuvre par la collectivité en matière de Ressources Humaines, et ce pendant toute la durée du mandat.

Il porte notamment sur l'organisation et les conditions de travail des agents, la santé et la sécurité au travail, la rémunération, la formation, le recrutement et le maintien dans l'emploi en cas de survenue d'un handicap.

Questions diverses :

COMMISSION SECURITE DE LA SALLE POLYVALENTE :

Elle s'est réunie le 10 mars 2021. En préambule, la commission constate que l'établissement n'a pas fait l'objet d'une autorisation d'ouverture au public à la fin de sa construction.

Principaux points à revoir :

- *Prendre en compte l'évacuation de personnes atteintes d'un handicap*
- *Faire vérifier l'installation électrique par un organisme agréé*
- *Réparer l'éclairage de sécurité*
- *Mettre en place l'arrêt d'urgence des appareils de cuisson*
- *Réparer l'alarme*
- *Assurer la coupure de sonorisation sur déclenchement de l'alarme.*

POINT SUR LES DIFFERENTS TRAVAUX :

- ✓ Cuisine salle polyvalente : début des travaux début avril
- ✓ Vente chambre froide de l'ancienne épicerie : estimation par un professionnel à hauteur de 1 500 €.
- ✓ Réfection des bas-côtés de la route « bourg/plan d'eau » : début des travaux mi-avril (sauf intempéries). Un arrêté de route barrée avec déviation devra être prévu.
- ✓ Travaux mairie/Agence Postale : début des travaux le 3 mai pour environ un mois.

Durant cette période, l'accueil se déroulera dans la salle du conseil, avec accès modifié (des fléchages seront mis en place).

MARCHE DE PRODUCTEURS :

L'équipe chargée de la faisabilité de ce projet a contacté une quinzaine de professionnels qui ont donné leur accord de principe pour participer à cette manifestation hebdomadaire qui pourrait se dérouler le jeudi soir, avec une période d'essai de mi-juin à septembre. Concernant le support juridique (qui doit être associatif) le conseil municipal mandate le Maire afin qu'il en discute avec les 3 associations de la commune.

BOITE A LIVRES :

De nombreuses communes disposent de cette « bibliothèque de rue », le principe étant le suivant : une boîte est installée près d'un bâtiment public ; « je prends un livre et/ou j'en dépose un ».

Ce projet privilégie l'accès à la culture. C'est aussi une démarche solidaire encourageant le partage, qui recueille un avis favorable des Elus.

Noël des anciens :

Le samedi 9 janvier, toute l'équipe municipale était mobilisée pour le Noël des anciens, sous une forme inédite en raison des conditions sanitaires. Deux possibilités étaient offertes :

-distribution de repas, sous forme de « drive », fournis par « La ferme du Léondou ».

-distribution ou livraison de colis-repas et colis-cadeaux pour nos aînés en EHPAD. A noter que des bénéficiaires ont fait don de leurs colis pour des associations caritatives.



Adressage :

Une importante réunion de marquage a eu lieu le 28 janvier dernier.

Le travail se poursuit avec La Poste.

Une réunion publique d'information aura lieu le 21 mai 2021, à 18 heures à la salle polyvalente.



Rencontre avec les Associations :

Le 30 janvier, dans le cadre de la préparation budgétaire, la commission « Associations » du conseil municipal a rencontré les trois associations de Saint Salvadour (« Détente et amitié », « Saint Salvadour animation » et la société de chasse).

Cette réunion avait pour objectif principal de présenter l'avant-projet de réhabilitation de la cuisine et du bar de la salle polyvalente, qui a préalablement été étudié par la commission « Travaux ». En effet, les associations étant les principales utilisatrices de cet équipement, sa réfection ne peut s'envisager qu'en concertation avec elles.

Cette présentation a recueilli l'assentiment des participants, moyennant quelques ajustements.

Le Maire a précisé que ce projet serait donc soumis, en l'état, au conseil municipal, pour éventuelle validation, si les conditions budgétaires le permettent.

La municipalité a également mis en débat la proposition de regroupement des associations dans les locaux de l'ancienne épicerie. Après visite du site, ce projet pourrait également être mis en œuvre, avec quelques aménagements.

Enfin, a été évoquée la reprise des activités, lorsque les conditions sanitaires le permettront : après une année « blanche », toutes les associations sont avides de proposer, comme par le passé, leurs diverses animations, En 2020, le comice agricole a dû être reporté en 2021. Une proposition de date a été avancée (14 Août).

Chacun a convenu que la décision définitive de la tenue de cet événement serait bien évidemment liée à l'évolution des conditions sanitaires. Il faudra prendre une décision définitive suffisamment en amont, car un Comice agricole nécessite une organisation anticipée.

Installation de supports de containers :

Les 10 premiers ont été installés par les agents municipaux aux endroits où on les trouve le plus souvent renversés. D'autres devraient être mis en place dans le courant de cette année.



Site internet : il est en voie de finalisation. Une rubrique sera consacrée aux entreprises dont le siège social est sur notre commune. **Merci aux entreprises concernées qui souhaitent apparaître sur ce site de bien vouloir nous en informer rapidement, avec leurs coordonnées complètes (soit par téléphone, soit par mail).**

Nouveau correspondant pour la presse locale : La Montagne et la Vie Corrézienne n'avaient plus de correspondant sur notre commune et avaient publié des annonces de recherches. Roland MEYRIGNAC y a répondu favorablement et plusieurs de ses articles ont déjà été publiés.

Il est joignable par téléphone au 06.86.86.91.13 ou par mail : roland.meyrignac9@orange.fr

Repas à emporter : le 27 mars dernier, « Saint-Salvador Animation » et la société de chasse ont confectionné dans des fours à pain un repas à emporter, manifestation qui a recueilli un vif succès (environ 250 repas, préparés et distribués dans le strict respect des mesures sanitaires). Merci pour cette heureuse initiative.



Dans la série n'importe quoi !

Les cordes servant de main courante installées pour accéder à la plage du plan d'eau ont été dérobées ...

Une porte des sanitaires du camping a été dégradée désespérant ... !

Le saviez-vous ?

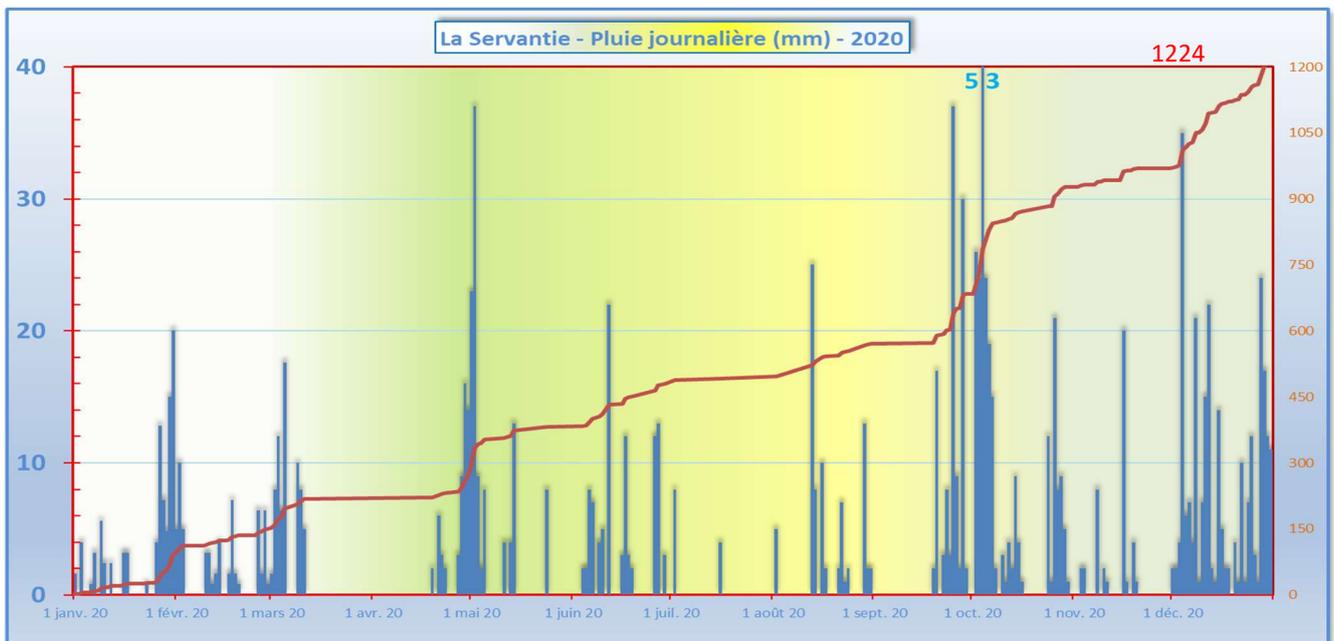
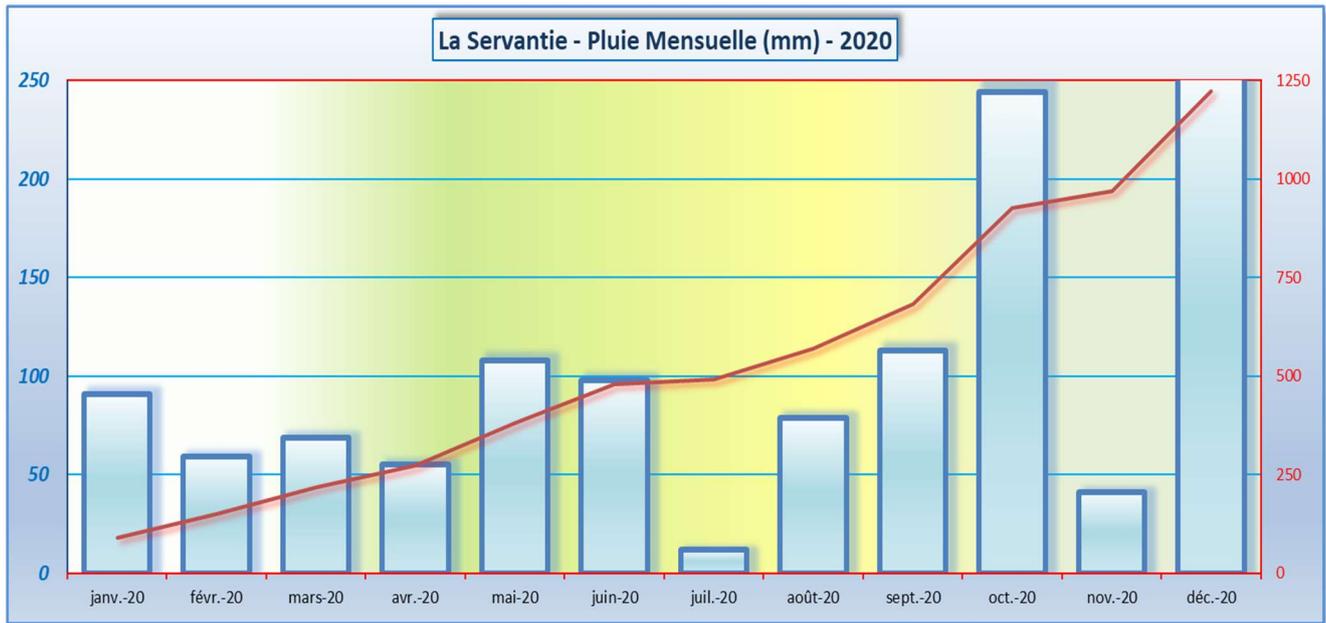
L'autre jour, la température était douce (plus de 5°), nous avons entendu au crépuscule un appel de printemps : juste une petite note flûtée, cristalline, qui se répète. Si nous étions dans le sud, nous aurions pu confondre avec le hibou petit duc, mais ici, pas d'hésitation : c'est le crapaud accoucheur (ou crapaud alyte). Ponlu, lupu, ce sont ses petits noms familiers. Mais peut-être l'appellez-vous autrement ?

Il habite au jardin ce petit crapaud de 5 cm environ. Sa particularité : au moment de la ponte, le mâle entoure les œufs pondus autour de ses pattes arrière, et dans 3 à 8 semaines il ira les déposer dans une eau stagnante ou courante pour qu'ils deviennent têtards.

Il se nourrit d'insectes, mais complète volontiers son repas avec des limaces...il protège donc nos plants de salade !

Le saviez-vous aussi ?

Pluviométrie 2020 - Station de La Servantie Saint-Salvador (Jean Marie BARRAT)



Station pluviométrique de La Servantie* : — Précipitations en mm et — Pluie cumulée en mm

L'année 2020 est une année record en termes de précipitations avec un total de 1224 mm, dépassant la moyenne locale (900 mm) de plus d'un tiers. Et pourtant qui n'a pas crié à la sécheresse dès la fin juillet ???

Il est vrai que du 28 juin au 13 août, on a reçu seulement 20 mm en quatre épisodes ! C'est très peu mais c'est normal pour cette période de l'année ! On avait même oublié qu'entre le 11 mars et le 19 avril, aucune goutte d'eau n'est tombée du ciel.

Ensuite on a reçu quelques bonnes douches jusqu'à l'ouverture des vannes en octobre et décembre : ces deux mois ont totalisé quelque 500 mm (avec un pic de 53 mm le 4 octobre), soit plus de la moitié de la moyenne interannuelle !

« Là vraiment, il n'y a plus de saisons ! »

« Gaston, t'as pas fini de râler ? C'est juste un peu plus que ce qu'on se prend habituellement entre octobre et décembre ! Et en prime on a même pu faire de la luge dans le pré du RIOU de La Servantie fin décembre, toi qui dis qu'on n'a pas vu de neige depuis 30 ans, tu exagères toujours. »

« Pour preuve qu'on a eu une bonne année ? On n'a même pas eu de restriction d'eau à la fin de l'été!!! » « Ben, manquait plus que ça avec toutes les restrictions qu'il y a eu à cause du Covid-19 ... »

* Les précipitations sont mesurées quotidiennement à 8h. Coordonnées GPS : 45.396°N 01.789°E Altitude : 455m NGF.